

Touvérac, le 28 juin 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

En séance du conseil communautaire du 27 juin 2024

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

Identifiant	Objet	Rapporteur
SYNDICATS HYDRAULIQUES ET DES DÉCHETS / SPANC		
2024-04-01	<p>Motion de soutien au projet de création d'une Unité de Valorisation Energétique à Angoulême acte l'impérieuse nécessité à agir pour sortir du « tout enfouissement » en Charente pour préserver notre environnement et prévenir un alourdissement insoutenable de la pression fiscale pour les charentais ; rend un avis favorable à l'engagement, par CALITOM, de la phase de consultation des opérateurs pour étudier la faisabilité technique et économique d'une UVE sur le site de la SNPE à Angoulême, dont le coût est estimé à 2,7 millions d'Euros (dont 1,5 millions à la charge de CALITOM) à la condition sine qua non d'un vote formel de l'ensemble des EPCI de la Charente et du Conseil départemental de la Charente pour poursuivre la démarche initiée par CALITOM ; sollicite le même consensus des EPCI de Charente et du Conseil départemental de la Charente au terme de ces études, avant l'engagement, le cas échéant, d'une phase de réalisation. Unanimité</p>	J.P. BARBOT
2024-04-02	<p>Acquisition des terrains appartenant à CALITOM cadastrés YD 3 sis à Brossac et ZC 135 sis Pérignac approuve l'acquisition des parcelles YD 3 d'une surface de 3 640 m² sur la commune de Brossac et ZC 135 d'une surface de 4 851 m² sur la commune de Pérignac à l'euro symbolique et la prise en charge des frais de notaire afférent ; autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte d'achat avec le syndicat CALITOM et toute personne physique dument habilité à le représenter. Unanimité</p>	J.P. BARBOT
ADMINISTRATION / COMMUNICATION / FINANCES / RESSOURCES HUMAINES		
2024-04-03	<p>Décision modificative n°1 des budgets de la communauté de Communes des 4B sud Charente accepte la décision modificative n° 1 du budget Général et annexes 2024. Unanimité</p>	J. CHABOT
2024-04-04	<p>Modification du tableau des effectifs fixe les listes des emplois permanents et non permanents à temps complet et à temps non complet tel que présentées. Unanimité</p>	J. CHABOT

2024-04-05	Adhésion à l'Agence France Locale <i>approuve l'adhésion de la Communauté de Communes des 4B à l'Agence France Locale – Société Territoriale.</i> Unanimité	J. CHABOT
2024-04-06	Souscription à l'option « Parcours Cyber sécurité » proposée par l'Agence Technique <i>décide de souscrire à la mission optionnelle de l'ATD 16, à compter du 1^{er} juillet 2024.</i> Unanimité	J. CHABOT
<u>POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ÉCONOMIE</u>		
2024-04-07	Adoption des dispositions de la convention entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes des 4B relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation et aux aides des entreprises 2022-2027 <i>adopte le projet de convention avec le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ;</i> <i>autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la convention relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises.</i> Unanimité	M. DUBOJSKI
<u>POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ÉNERGIE</u>		
2024-04-08	Avis sur le projet de centrale photovoltaïque flottante à Bors-de-Baignes porté par la société Amel (Melvan et Amarenco) <i>donne un avis favorable au projet.</i> Unanimité avec une abstention	M.H. GOUFFRANT
<u>POLITIQUE PUBLIQUE DE LA PLANIFICATION ET DE L'HABITAT</u>		
2024-04-09	Participation pour le financement des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage- SMAGVC <i>approuve le lancement des travaux de réhabilitation sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Barbezieux-Saint-Hilaire ;</i> <i>autorise Monsieur le Président à affecter au budget 2025 un montant de 48 026.40 € au profit du SMAGVC pour le financement des travaux et de mise en conformité de l'aire d'accueil permanente.</i> Unanimité	LAGARDE I.

Pour affichage le 28 juin 2024

Jacques CHABOT
Président


